

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL À HUIT CLOS

<u>LUNDI, le 08 mars 2021 à compter de 18h30</u> À la salle communautaire de St-Eugène-d'Argentenay

♦ ORDRE DU IOUR ♦

1. Ouverture de la session.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 05 février 2021.
4. Correspondances:
5. Comptes payés de février 2021.
6. Adoption du règlement N° S.Q20-04 Concernant les animaux.
7. Nomination d'un inspecteur en lien avec le règlement no SQ20-04 concernant les animaux.
8. Adoption du deuxième projet de règlement n°196-2021 modifiant le Plar d'urbanisme n°134-2011.
9. Adoption du deuxième projet de règlement n°197-2021 modifiant le zonage n°135-2011.
10. Programme du regroupement loisirs et sports (RLS) - bilan de santé municipal.
11. Programme d'aide à la voirie locale- Volet Redressement et Accélération.
12. Dépôt d'un projet dans le programme d'infrastructures municipalité amie des aînés (PRIMADA).
13. Varia :

14. Période de questions.

15. Levée de l'assemblée.